



Première journée d'étude ENVIA de la jeune recherche en droit de l'environnement et en droit de l'intelligence artificielle

Mardi 13 octobre 2026

Salle des actes de la Faculté de droit de Douai

Centre Droit Éthique et Procédures (CDEP UR 2471) Université d'Artois

Programme ENVIA 1

9h00 - Accueil des participant·es

Matin : 9h30-12h30

Hugues Hellio, enseignant-chercheur, CDEP, Université d'Artois, rapport introductif : « Construction d'un droit de l'intelligence artificielle : ce que le droit de l'environnement peut partager »

Camille Bourguignon, doctorante-chercheuse CRIDS et NaDI, maîtresse de conférences et assistante Master en droit du numérique, Université de Namur, « L'intégration de la question environnementale dans l'AI Act : focus sur les obligations de divulgation »

Mariaida Cristarella Oristano, docteure en droit public, enseignante-chercheuse contractuelle, Università della Calabria, « Durabilité environnementale, biodiversité et intelligence artificielle : le rôle de l'Union européenne dans le difficile équilibre entre innovation technologique et protection de l'écosystème »

Charlotte Ducuing, post-doctorante en droit, et Sara Garsia, doctorant en droit, Centre for IT and IP law (CiTiP), Katholieke Universiteit Leuven, « La réglementation européenne de l'IA pour la soutenabilité environnementale : une étude de cas de solutionnisme réglementaire »

Après-midi : 13h30-17h00

Djilali Taïar, doctorant en droit public, ATER, CDEP, Université d'Artois, « Régulation et portée juridique des engagements en droit de l'environnement et en droit de l'intelligence artificielle »

Raymond Haddad, docteur en droit public, chercheur Chaire ANR *LA Responsable*, CDEP, Université d'Artois, « Les risques systémiques environnementaux des systèmes d'intelligence artificielle »

Alison Blondeau, docteure en droit privé, chercheuse Chaire ANR *IA Responsable*, CDEP, Université d'Artois, post-doc projet CEA ASSISTMOV : « Droit de l'intelligence artificielle et responsabilité environnementale : quelles articulations ? »

Youenn Simon, doctorant en droit privé, CDEP, Université d'Artois, « Vers un écolabel de l'intelligence artificielle ? De la mesure environnementale à la portée normative »

Manon Lemaire, docteure en droit public, Université d'Artois, enseignante-chercheuse contractuelle, Nantes Université : « Du partage des avantages au partage des données ? Les mutations des mécanismes de partage à l'ère de l'intelligence artificielle »